

ARTICLE IX : CONDITIONS D'OCCUPATION ET REGLEMENT D'INTERIEUR

Les séjours ont lieu du samedi au samedi. Leur durée minimale est de 7 jours, sauf si indiqué autrement sur les grilles tarifaires.

Les arrivées se font entre 17 heures et 20 heures, en cas d'arrivée tardive, le Revendeur doit en informer MADAME VACANCES. Les départs se font avant 10 heures. Pour tout départ ultérieur, une journée supplémentaire sera facturée.

Le Revendeur doit informer ses clients des conditions générales et de la réglementation des structures d'accueil (hôtel, résidence...) auxquelles ils devront se soumettre. Leurs clients devront impérativement remettre en place tous les meubles et objets à leur place, tels qu'ils les avaient trouvés à leur arrivée, avant l'inventaire de sortie.

De même, ils devront impérativement s'abstenir de jeter dans les lavabos, sanitaires, baignoires... tout objet de nature à obstruer les canalisations. A défaut, ils seront tenus responsables financièrement des frais occasionnés pour la remise en état des appareils endommagés.

Aucun dédommagement ne sera accordé en cas d'interventions urgentes dans les logements durant le séjour.

Les clients du Revendeur doivent informer la réception, dans les 24 heures de la prise de possession de leur logement, de toute anomalie constatée.

A leur arrivée, les clients du Revendeur devront verser obligatoirement avant d'entrer dans les lieux, un dépôt de garantie dont le montant varie entre 260 et 750 Euros selon le logement (ce dépôt peut se faire par la remise d'un chèque ou par la prise d'empreinte d'une carte bancaire).

Ce dépôt est destiné à couvrir tous dommages occasionnés aux biens qui sont donnés en location, ou tous vols (avec ou sans effraction), ou toutes pertes. Ceci s'applique aussi bien aux biens à l'intérieur du logement qu'à l'extérieur. Les mobiliers de jardin devront être rangé à l'intérieur des logements – pendant les excursions et lors des départs - afin d'éviter tous vols, à défaut MADAME VACANCES tiendra pour responsables, du fait de leur négligence, les clients du Tour Opérateur. MADAME VACANCES se réserve également le droit de déduire de ce dépôt le forfait ménage fin de séjour, en cas de logement rendu non nettoyé.

MADAME VACANCES tiendra informer par courrier de la décision dans les 15 jours suivant leur départ de l'intention d'effectuer toute déduction totale ou partielle. Sans réaction de leur part 7 jours après envoi de ce courrier, MADAME VACANCES effectuera les déductions nécessaires et restituera le solde, le cas échéant, avec une facture.

En formule hôtel, une empreinte de carte bancaire sera demandée à l'arrivée pour les éventuels extras consommés pendant leur séjour.

Toute clé perdue sera facturée. Le prix varie en fonction des sites du 15€ au 50€.

Les clients doivent s'assurer auprès d'une compagnie d'assurance, notoirement solvable, contre les risques de vol, incendie, dégât des eaux, bris de glace, responsabilité civile, tant pour les risques locatifs que pour le mobilier donné en location, ainsi que contre les recours des voisins et des tiers, et sont tenus de justifier du tout, à première demande de MADAME VACANCES.

MADAME VACANCES décline toute responsabilité pour tout recours direct ou indirect que sa compagnie d'assurance pourrait exercer contre les locataires en cas de dommage.

Les occupants des logements devront impérativement respectés le règlement intérieur. A défaut et en cas de troubles manifestes causés auprès de l'autre clientèle, MADAME VACANCES se réserve alors le droit de demander réparation.